

EXTRACTION ET TRAVAIL DU GRES DANS LE CANTON DE VILLERS-BOCAGE

**Petit-fils d'Ernest
HEREN
(1871-1937),
célèbre érudit
de Molliens-au-bois,
Marc HEREN nous
rappelle l'histoire
des grès.
Dans ce second
article, il aborde
les techniques
de sondage,
d'extraction
et de débitage
du grès, matériau
très utilisé par nos
ancêtres au cours
des siècles
précédents.**

Le chapitre qui s'ouvre est à coup sûr un des plus curieux de notre étude. Il va dévoiler un côté de la vie rustique ignoré jusqu'alors : l'industrie des extracteurs de grès de la Picardie, industrie qui a fait vivre - et aussi mourir, hélas ! - tant de générations pendant tant de siècles. On ne la connaît plus guère en notre province : les hommes d'âge mûr ne font que la soupçonner et les jeunes gens l'ignorent. Pussions-nous peindre ces choses déjà éloignées en leur restituant leur véritable physionomie !

SONDAGE

Les grès ne formant pas de gisement continu, mais se trouvant éparpillés irrégulièrement dans le sol, il s'agissait d'abord de déterminer leur position. Alors avait lieu l'opération du sondage.

A l'aide de sondes de diverses longueurs, simples tiges de fer cylindriques mesurant 2, 3, 5 et 8 m., les ouvriers fouillaient la terre : c'est dire que les blocs se trouvaient parfois à une grande profondeur.

L'emploi des longues sondes, d'un maniement assez difficile, nécessitait les efforts de trois personnes : l'une qui perçait directement le sol, la seconde qui maintenait le haut de l'appareil branlant avec une "fourchette", et la troisième qui versait de l'eau dans le trou de sondage.

Au son et au tressaillement de la sonde rencontrant la roche cherchée, les gressiers savent à quoi s'en tenir sur le

volume de celle-ci. Et comme chacun travaille à sa "cordelette", c'est-à-dire pour sa part, chaque bloc appartient intégralement à ceux qui, les premiers, ont "touché grès". Ce grès, quand il est sis en pleine argile, est plus tendre que celui reposant sur la craie : ainsi parlent les gressiers.

EXTRACTION

Maintenant il faut parvenir jusqu'à la matière. A cet effet, on enlève la terre au-dessus du bloc qui est mis ainsi à jour et remonté à la surface par un treuil. Quand les dimensions de la roche sont par trop vastes (certaines mesurent 8m x 5m x 0m80), on creuse d'abord un puits central qui descend jusqu'à elle, puis des galeries souterraines qui rayonnent autour de ce puits : ainsi évite-t-on des terrassements par trop considérables. La surface du grès mise à nu, reste à débiter celui-ci en fragments remontés par le treuil.

Cette dernière méthode, qui forçait les gressiers à travailler sous terre, "à la chandelle", était très dangereuse à cause des éboulements, de plus, l'atmosphère se saturait de poussière de grès.

Nous avons parlé de treuil : c'était un progrès. Les plus anciennes extractions s'opéraient à force de bras. On cerclait les fragments avec des liens auxquels s'attelaient de vigoureux "corps". Ils tiraient, tiraient, tandis que d'autres gressiers aidaient au mouvement en poussant "à l'épeule", et le grès était ainsi hissé péniblement le long d'une pente douce pratiquée ad hoc. Qui

pourra jamais supputer la somme d'efforts produite pour extraire les montagnes de grès nécessaires aux incessants besoins de nos bourgades ?

DEBITAGE

Quand au débitage de la masse comment s'opère-t-il ? En la mortaisant. On creuse, sur la face à nu, des mortaises plus ou moins rapprochées selon l'épaisseur plus ou moins considérable du bloc de grès, (0m30 de distance en moyenne) et dans le prolongement l'une de l'autre. Des coins en fer, semblables à ceux qui servent à fendre le bois, sont fixés dans ces mortaises et maintenus bien verticalement à l'aide de fragments de ferraille, toujours des morceaux de vieux fer à cheval, nous disaient les vieux gressiers de qui nous tenons ces détails.

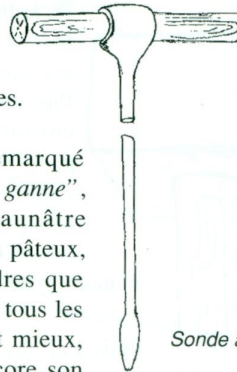
Enfin, les coins sont d'aplomb et bien plantés ; il ne reste plus qu'à leur asséner quelques vigoureux coups avec la masse, le plus lourd des marteaux, "éche mâle", pour employer le pittoresque langage des gressiers. Et le massif bloc, d'apparence invulnérable, se fendra suivant un plan vertical passant par l'axe longitudinal des mortaises. L'opération, répétée, multipliera les fragments de grès.

Il arrivait parfois que les coups assénés n'avaient pas raison de la résistance de la roche ; de guerre lasse, les ouvriers abandonnaient la partie, mais n'étaient pas peu surpris de trouver, en revenant le lendemain matin, la brisure opérée : les molécules s'étaient séparées comme d'elles-mêmes, le bloc était fendu.

Agréable surprise que de rencontrer aussi de gros grès qu'une cassure naturelle fragmente de haut en bas.

D'après les praticiens, deux cas pouvaient se présenter dans le débitage : ou le bloc montrait une face tendre, ou il montrait une face dure. Mauvaise position dans le premier cas : les coins

faisaient éclater les mortaises sans pouvoir même s'y maintenir ; bonne, dans le second : les coins se serraient à volonté entre les ferrailles et les mortaises.



Sonde à grès

Les gressiers avaient remarqué aussi que les grès à "pieu ganne", c'est-à-dire à croûte jaunâtre (ferrugineux) étaient plus pâteux, plus moelleux, plus tendres que ceux à "pieu noire." Dans tous les cas, la roche se travaillait mieux, quand elle conservait encore son "eau de carrière", c'est-à-dire en sortant de terre.

Est-il nécessaire d'ajouter que les moyens d'extraction ci-dessus, rudimentaires au possible, se sont succédés tels quels pendant une longue suite de siècles : on n'en a jamais connu d'autres dans le canton de Villers-Bocage.

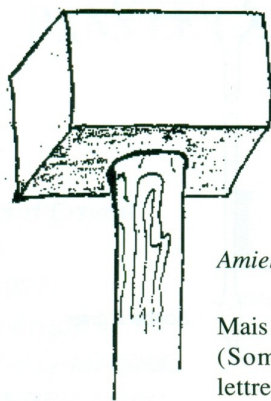
UN MATERIAU RECHERCHE

Outre les inévitables accidents de la carrière, l'extraction n'allait pas toujours sans encombre.

Certains propriétaires de "bois à grès" s'y opposaient, en alléguant le préjudice qu'ils subissaient de ce fait, notamment "l'abbé de Corbie pour La Houssoye (Somme). M. de Louverval pour Toutencourt et le marquis Ducret pour Vignacourt". Aussi l'assemblée provinciale de Picardie décide-t-elle d'autoriser les entrepreneurs de routes à extraire des grès, partout où ils le jugeront convenable, quitte à indemniser les propriétaires (1788)

Ces entrepreneurs, négligeant parfois de payer régulièrement leurs ouvriers, les décourageaient et mettaient ainsi l'administration dans le cas de manquer de grès pour la confection des routes. On est obligé de donner aux extracteurs "l'assurance qu'ils seront payés à l'avenir par le secrétaire du département" (1788).

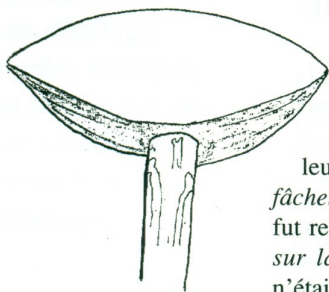
Des mutineries éclatent par moments.



Masse

C'est ainsi que, sur "réquisitoire" de l'architecte Rousseau, l'intendant de Picardie et la maréchaussée sont forcés d'intervenir auprès des gressiers de Molliens-au-bois, Pierregot et Mirvaux, pour leur enjoindre de "faire rendre à pied d'oeuvre, d'ici (juillet 1784) à Noël prochain, toute la gresserie isolée des piliers de la cour de la halle (au blé, à Amiens) et des autres parties".

Mais l'affaire des Mons-en-Chaussée, (Somme) véritable grève avant la lettre, est plus grave. Les carriers de cette paroisse, "menés par le nommé Jean-Charles Boitel, de Prusle" (annexe de Mons) refusaient de travailler, si on ne leur donnait pas 66 livres du millier de pavés, au lieu de 45 et 50 qu'ils avaient auparavant, malgré l'offre à eux faite par l'ingénieur de les leur payer à raison de 60 l/ (1786). Sur l'ordre de l'intendant, Boitel fut d'abord jeté en prison ; mais, eu égard à sa nombreuse famille et aux sollicitations de plusieurs de ses compagnons qui reconnurent leurs torts et déclarèrent "qu'il était fâcheux que Boitel payât pour tous", il fut relâché. Une "expédition ordonnée sur la carrière" y brisa les grès qui n'étaient pas d'échantillon, et le travail reprit aux anciennes conditions.



Mortaisoir

Le mortaisoir, assez bien représenté par deux pyramides accolées par leur base, était employé au perçage des mortaises, comme son nom l'indique d'ailleurs. Le marteau à piquer le grès avait un double tranchant et se faisait de plusieurs grandeurs : une sorte s'appelle marteau à repasser parce qu'elle sert à affiner, à achever la taille du grès. C'est sans doute un outil de ce genre qui est désigné au XV^es. sous le nom de "becoir à grez".

Enfin les poinçons ou pointes servent à perfectionner un travail présentant des ornements : sculptures, lettres, chiffres, armes, etc. Avec eux, on enlève la matière, molécule par molécule, à force de temps et de patience. Ainsi, on raconte à Molliens-au-Bois, que le gressier Cozette, pour terminer le beau monument qu'il éleva à la mémoire de son frère, gressier aussi, alla jusqu'à se servir d'une aiguille. On sait que l'expression : grès piqué à la fine pointe, est communément employée.

Tous ces outils, le forgeron du village, quand il y avait lieu, les reforgeait, les "requarquait de fer et d'acier", en refaisait l'"archèrure", selon le langage des XIV^e et XV^e s., les acièrait par la tempe. Un maréchal de Molliens-au-Bois avait acquis une telle renommée dans cette opération qu'on lui envoyait de Beauquesne, distant de 12 kilom., des marteaux à meule de moulin pour les remettre en bon état.

LES OUTILS DES GRESSIERS

Plusieurs outils étaient en usage parmi les gressiers.

La masse, communément appelée "éche mâle", le gros, le supérieur, pouvant peser jusqu'à 7 ou 8 kilogr., avait une forme parallélépipédique. Nous avons parlé de son usage. Un de ses diminutifs est la massette, employée aujourd'hui pour équarrir les vieux grès usés. On voit, en 1402, "le grant martel duquel on fent les grès à paver" et en 1386 "un martel nommé coppoir à fendre grès".

LE BON GRES PICARD

Nous aurons peu de chose à dire sur la technologie des gressiers ; ils fabriquaient ce qu'ils appelaient : petites bordures, grosses bordures, parpaings, carreaux, petits pavés piqués, marches, pièces de formes spéciales comme bornes, pieds de croix, etc.

Notre grès picard est d'une qualité excellente, quoique inégale cependant : ce qui subsiste de monuments anciens le prouve surabondamment.

le prouve surabondamment.

Nous ne savons quel coefficient lui aurait assigné M. Charles Lucas, qui s'exprime ainsi : "les différentes natures de grès offrent à l'écrasement des résistances pouvant varier de 100 à 1 suivant qu'il s'agit du grès dur de Florence ou du grès tendre de France." Mais voici un parallèle qui donnera une idée de l'excellence du grès picard.

Un débit de boissons de Molliens-au-Bois possède un petit perron composé de deux marches : l'une en grès de la localité, l'autre en pierre bleue de Belgique ou granit d'Ecaussine. La marche bleue, qui mesure 0m18 de haut, en usage depuis dix-huit mois, présente une usure d'au moins 0m005. Elle aura donc complètement disparu en 54 ans. La marche en grès, qui sert depuis un demi-siècle, n'a subi, elle, qu'une usure inappréciable. En supposant le gradin bleu posé à la même date que son voisin et remplacé chaque fois qu'il eût été usé au tiers - chose indispensable pour éviter les faux pas, - on voit que la marche de grès picard, presque intacte encore, aurait vu se succéder trois marches de granit d'Ecaussine en un demi-siècle.

Un ancien gressier de Molliens-au-Bois, qui est allé travailler le grès à Cherbourg, nous disait que le grès de cette localité, ainsi que celui de Fontainebleau d'ailleurs, ne vaut pas, à beaucoup près, la roche de son pays.

Voici ses appréciations pour diverses localités picardes ; tenons compte pourtant de la vanité de clocher.

Grès de Molliens : excellent. Un bloc de ce grès donne tout ce qu'il peut donner, c'est-à-dire qu'en le travaillant, il ne se produit que les déchets prévus.

Grès de Rainneville : bon.

Grès de Toutencourt : passable.

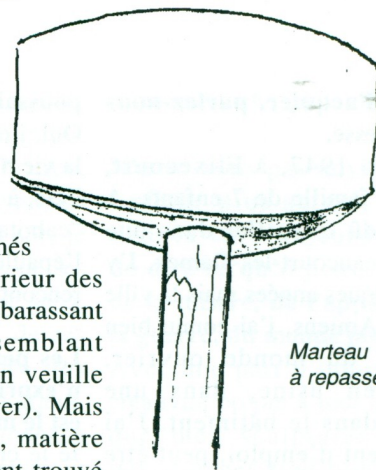
Grès d'Hérissart : relativement médiocre, comme "pourri" ; quoique

dur, des "trous" s'y ouvraient soudain sous les outils.

Quant à celui de Rubempré, d'après un vieil ouvrier de la localité, il est très dur et "bien naturel".

Aujourd'hui, le grès, cette ancienne richesse locale, est, non seulement déprécié, mais ignoré.

Parcourez divers villages de nos cantons gressiers. Vous y apercevrez des amas de blocs de grès, de pavés ou de pièces diverses abandonnés le long des rues ou à l'intérieur des cours : infortunés débris embarrassant leurs propriétaires et semblant attendre, tout explorés, qu'on veuille bien les "enseigner" (employer). Mais elle est passée l'époque où, matière vraiment précieuse, ils eussent trouvé des acquéreurs à foison, l'époque où l'art de la gresserie était tellement répandu qu'en certains centres tout habitant avait ses propres outils, réduits aujourd'hui à l'oisiveté...



Marteau
à repasser

Extraits choisis par
Marc HEREN d'après Ernest
HEREN "Histoire du grès et de la
gresserie en Picardie".

T. XXXVI de la Société des Antiquaires
de Picardie, 1910